



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Intervention d'urgence pour les hôpitaux du Grand Est

Question écrite n° 35410

Texte de la question

Mme Caroline Fiat alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation critique des structures hospitalières du Grand Est et particulièrement de Meurthe et Moselle. Alors que les remontées quotidiennes, depuis 21 jours, démontrent ce qui avait été annoncé par de nombreux professionnels dès le 6 novembre 2020, comme étant inévitable du fait de l'état de tension extrême des hôpitaux, est malheureusement en train de se réaliser. Les regroupements familiaux de fin d'année, limités et respectés pour la plupart ne sont en aucun cas responsables des chiffres observés à ce jour. La situation que l'on observe, en ce qui concerne l'hôpital, n'est que la conséquence de politiques de démantèlement et de rigueur budgétaire en inadéquation totale avec la mission de santé publique devant être conduite et organisée par l'État. Si M. le ministre hérite d'une situation dont il n'est pas responsable à sa prise de fonction, on ne peut que constater qu'il s'inscrit dans la ligne précédemment suivie. Ainsi, en pleine crise sanitaire majeure, le très critiqué COPERMO refait son apparition. Pourtant annoncé comme supprimé dans le Ségur de la Santé, il est remplacé par le « conseil national de l'investissement ». Les conséquences de ces mesures de trajectoire de retour à l'équilibre, si elles sont dénoncées avec vigueur depuis plus de 18 mois par les soignants, ont aujourd'hui atteint le seuil de l'intolérable. Parce que les soignants sont au bord de l'épuisement, que les services sont actuellement en saturation alors qu'on attend de nouvelles hospitalisations dans les jours à venir, et que les marges de manœuvre n'existent plus, M. le ministre doit prendre des mesures strictes pour éviter la déflagration que produirait un effondrement des hôpitaux dans le Grand Est et dans les régions françaises actuellement en situation de rebond avéré de cas de covid. Aussi, puisque M. le ministre a annoncé la concertation avec les élus sur les territoires concernés, Mme la députée se fait leur porte-parole pour lui signifier l'incompréhension de tous quant à l'efficacité attendue de ce couvre-feu de 18 h 00 à 6 h 00 à compter du 2 janvier 2021. Cette demi-mesure, associée à une stratégie vaccinale plus que balbutiante et hésitante, puisqu'encore au stade préparatoire pendant 2 semaines, ne peut être comprise et donc acceptée par la population. Elle lui demande ainsi d'assumer l'impréparation de son ministère et de prendre les mesures correctrices, à savoir un confinement strict, circonscrit aux régions concernées dès le 4 janvier 2021 ainsi qu'une révision de la stratégie vaccinale avec une priorisation territoriale et l'intégration des personnels soignants parmi les premiers bénéficiaires. Seules ces mesures seraient capables d'éteindre l'incendie sanitaire attisé par un attentisme incompréhensible pour un Gouvernement en guerre contre un virus.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Fiat](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35410

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 janvier 2021](#), page 38

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)